

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance N° 3 du Lundi 10 février 2020

Le quorum étant atteint (), Monsieur le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à

Monsieur le Proviseur soumet l'organisation du secrétariat des séances du CA aux membres :

- 1^{er} conseil : un représentant de l'administration
- 2^{ème} conseil : un représentant des personnels enseignants
- 3^{ème} conseil : un représentant d'une association parents d'élèves
- 4^{ème} conseil : un représentant des personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service
- 5^{ème} conseil : un représentant de l'autre association de parents d'élèves

Il confie à François GRILLOT de la FCPE, le secrétariat du Conseil d'Administration.

Monsieur le Proviseur demande de bien vouloir excuser les membres suivants retenus ce soir et qui ne pourront assister à ce Conseil d'Administration :

- Mme PATELLI, agent territoriale
- Mme BALSALOBRE, enseignante

ORDRE DU JOUR

I – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- 1) Approbation de l'ordre du jour- PJ (pour vote)
- 2) Approbation du PV de la séance du 2 décembre 2019 – PJ (pour vote)
- 3) Préparation rentrée 2020 – PJ (pour vote)
- 4) Information concernant la réflexion sur les horaires du lycée

II – CONTRATS ET CONVENTIONS POUR VOTE

- 5) Convention d'organisation des épreuves du CAPET STMS 2020 - PJ
- 6) Marché de maintenance du système de sécurité incendie – PJ
- 7) Convention de prêt de matériel – PJ
- 8) Convention avec l'UCLB lyon1, l'INSPE pour la formation des étudiants en MEEF
- 9) Convention avec le CROUS
- 10) Convention de formation professionnelle avec l'APASP

III – AFFAIRES FINANCIERES

- 11) DBM pour information 2019 et 2020
- 12) DBM 2020 pour vote

IV – DIVERS



Début de la réunion à 18h10

- 1) Approbation de l'ordre du jour (pour vote)

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les 22 votants

- 2) Approbation du PV de la séance du 2 décembre 2019 – PJ (pour vote)

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 2 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité par les 22 votants

- 3) Préparation de la rentrée 2020 – PJ (pour vote)

18h18 Arrivée de Mme BERNE, parent d'élèves

Le proviseur présente le dossier de préparation de rentrée tel qu'il a déjà été présenté et discuté en amont lors du Conseil Pédagogique, de la Commission Permanente et du Conseil de la Vie Lycéenne.

18h30 Arrivée de M. CHAMAKH, parent d'élèves

Monsieur LIENHARD précise que la dotation pourra évoluer en fonction des effectifs réels en fin d'année.

M. ABRY demande pourquoi on prévoit 2 divisions de TSTL pour 54 alors que seulement 1, 5 divisions de TST2S. Le proviseur précise la taille des groupes possible en STL limite les effectifs à maximum 32 élèves, alors que l'on peut avoir 35 élèves en STMG et ST2S

Les professeurs soulignent que d'un point de vue pédagogique le regroupement des classes de séries technologiques différentes est très discutable.

Monsieur RICARD souligne que ce qui était possible avec des classes de plus petits effectifs, ne sera plus possible en matière de sécurité avec des effectifs tels qu'ils sont envisagés pour la prochaine rentrée.

Monsieur LIENHARD en prend note et essaiera d'améliorer la situation dans la mesure du possible en fonction de l'évolution de la situation.

Il rappelle cependant qu'aucune limite réglementaire n'est fixée en la matière.

Il précise que le vote porte sur les créations et fermetures de postes.

Mme MERLE revient sur le problème des mixages des filières technologiques d'autant qu'un certain nombre des élèves de ces filières sont en difficulté.

C'est pourquoi les professeurs proposent une motion en annexe. Les parents des 2 fédérations, des élèves et les personnels ATOSS s'associent complètement à cette motion.

Contre : 18

Abstention : 1

Pour : 5

La préparation de rentrée 2020 est rejetée par la majorité des votants

- 4) Information concernant la réflexion sur les horaires du Lycée (pour information)

La mise en œuvre étant prévue pour septembre 2020

Cette réflexion est reportée à la prochaine Commission Permanente et à un prochain Conseil d'Administration.

II – CONTRATS ET CONVENTIONS (pour vote)

- 5) Convention pour l'organisation des épreuves du CAPET STMS 2020-PJ

La convention pour l'organisation du CAPET STMS 2020 est approuvée à l'unanimité par les 24 votants

- 6) Marché pour la maintenance du système de sécurité incendie – PJ

Le marché pour la maintenance du système de sécurité incendie est approuvé à l'unanimité par les 24 votants.

- 7) Convention avec le rectorat pour le prêt de matériel (caméra) – PJ

La convention pour le prêt de matériel est approuvée à l'unanimité par les 24 votants

- 8) Convention avec l'UCLB Lyon et l'INSPE pour la formation des étudiants en MEEF au lycée La Martinière Duchère – PJ

La convention avec l'UCLB Lyon 1 et l'INSPE et le lycée est approuvée à l'unanimité par les 24 votants

- 9) Convention avec le CROUS - PJ

La convention avec le CROUS est approuvée à l'unanimité par les 24 votants

10) Convention de formation professionnelle avec l'ASPAP – PJ

La convention avec l'ASPAP est approuvée à l'unanimité par les 24 votants

III – AFFAIRES FINANCIERES

Monsieur VILLARD présente les DBM

11) Décision budgétaire modificative 2019 et 2020 (pour information)

12) Décision budgétaire modificative 2020 – PJ (pour vote)

Il s'agit d'un prélèvement sur fonds disponibles pour l'achat de matériel de cuisine.

La décision budgétaire modificative 2020 est approuvée à l'unanimité par les 24 votants

IV – DIVERS

2 questions ont été posées par les enseignants :

- Demande de classes de STMG à 24 élèves comme dans d'autres lycées de l'Académie (La Boisse et Ampère)
Monsieur LIENHARD précise qu'aucun moyen supplémentaire n'a été apporté à ces établissements selon les services du rectorat interrogés par lui.
- Demande la possibilité d'ouvrir le portail fournisseur du Lycée pour les professeurs, surtout que les conditions de stationnement sont de plus en plus difficiles.
Monsieur le Proviseur rappelle que nous sommes toujours en plan Vigipirate renforcé et que cette demande n'est donc pas possible.
Des portiques seront d'ailleurs posés avant la rentrée prochaine.
La nécessité de parking a été abordée dans le projet de restructuration du lycée.

Une étudiante demande qui a accès au garage à vélo => Il est actuellement réservé aux personnels. Une réflexion est en cours avec le CVL pour créer un espace pour les élèves.

10) Convention de formation professionnelle avec l'ASPAP – PJ

La convention avec l'ASPAP est approuvée à l'unanimité par les 24 votants

III – AFFAIRES FINANCIERES

Monsieur VILLARD présente les DBM

11) Décision budgétaire modificative 2019 et 2020 (pour information)

12) Décision budgétaire modificative 2020 – PJ (pour vote)

Il s'agit d'un prélèvement sur fonds disponibles pour l'achat de matériel de cuisine.

La décision budgétaire modificative 2020 est approuvée à l'unanimité par les 24 votants

IV – DIVERS

2 questions ont été posées par les enseignants :

- Demande de classes de STMG à 24 élèves comme dans d'autres lycées de l'Académie (La Boisse et Ampère)
Monsieur LIENHARD précise qu'aucun moyen supplémentaire n'a été apporté à ces établissements selon les services du rectorat interrogés par lui.
- Demande la possibilité d'ouvrir le portail fournisseur du Lycée pour les professeurs, surtout que les conditions de stationnement sont de plus en plus difficiles.
Monsieur le Proviseur rappelle que nous sommes toujours en plan Vigipirate renforcé et que cette demande n'est donc pas possible.
Des portiques seront d'ailleurs posés avant la rentrée prochaine.
La nécessité de parking a été abordée dans le projet de restructuration du lycée.

Une étudiante demande qui a accès au garage à vélo => Il est actuellement réservé aux personnels. Une réflexion est en cours avec le CVL pour créer un espace pour les élèves.

La séance est levée à 20h31

Le secrétaire de séance

François GRILLOT



Le Proviseur

Gabriel LIENHARD

